



HP-10

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	HP-10
Autres moyens d'identification	Cire Scellante - Parfum de Citron et d'Agrumes
Usage recommandé	Scellant pour touchless applications de lavage de voiture.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC, U.S. , 1-800-424-9300 , 24 Hours CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 2 (le 03 mars, 2017)
Date de préparation	le 03 mai, 2016

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A; Sensibilisant cutané - catégorie 1A; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s) :

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention :

- P261 Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

- P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 Ne PAS faire vomir.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Stockage :

Identificateur du produit :	HP-10
FDS No.:	Ver. 2 (le 03 mars, 2017)
Date de préparation	le 03 mai, 2016

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/réceptacle en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Distillats (pétrole), moyen hydrotraité	64742-46-7	20-30	l'huile de phoque minérale
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyldiméthyle, chlorures	61789-77-3	10-15	Di-alkyle quaternaire Chlorure d'ammonium
2-Butoxyethanol	111-76-2	5-8	Ether d'éthylèneglycol et de monobutyle, Butyl Cellosolve
Amines, C14-18 et C16-18-unsatd. Alkyle, Éthoxylé	68155-39-5	5-10	Alkylamines éthoxylées
D-Limonène	5989-27-5	1.5-2	(R)-p-mentha-1,8-diene

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. Les symptômes peuvent comprendre une légère rougeur et un gonflement. En cas de contact avec les yeux : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

Identificateur du produit : HP-10

FDS No.: Ver. 2 (le 03 mars, 2017)

Date de préparation le 03 mai, 2016

Page 02 de 07

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée.

Contactez les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocké dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : clean, sec. Entreposer dans des contenants clos.

Préserver du gel. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Butoxyethanol		20 ppm C Peau	50 ppm Peau			
Distillats (pétrole), moyen hydrotraité	200 mg/m3					

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Identificateur du produit : HP-10

FDS No.: Ver. 2 (le 03 mars, 2017)

Date de préparation le 03 mai, 2016

Page 03 de 07

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	Liquide vert sombre.
Odeur	De citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	8 - 9
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 200 °F (93 °C) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.92
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)
Autres informations	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote; chlorure d'hydrogène corrosif; hydrocarbures.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Butoxyethanol	450 ppm (rat femelle) (4 heures d'exposition)	400-917 mg/kg (rat)	220 mg/kg (lapin)
Distillats (pétrole), moyen hydrotraité		> 5,000 mg/kg (rat)	> 2,000 mg/kg (lapin)
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyl diméthyle, chlorures		200-2000 mg/kg (rat)	
D-Limonène		4400 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut causer nausée, irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Danger par aspiration

Peut causer les lésions pulmonaires en cas d'aspiration, selon les propriétés physiques (p. ex. viscosité cinématique) et la famille chimique (hydrocarbures).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Peut causer blisters, rash. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite). Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires, chemical pneumonia, dizziness, nausea.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Une sensibilisation peut se produire à la suite d'une exposition au liquide ou à la vapeur. Contient: Citral, Alpha-pinene, Beta-pinene, 1,4-Terpinolene, 1,8-Cineol.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
2-Butoxyethanol	Groupe 3	A3		
D-Limonène	Groupe 3			

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Butoxyethanol	1490-2950 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures)	1550 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyl diméthyle, chlorures	0.195 mg/L (96 heures)	0.3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
D-Limonène	0.619-0.796 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; régime dynamique)	28.2 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; régime dynamique)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
2-Butoxyethanol	> 100 mg/L (21 jours; semi-statique)		> 100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours; semi-statique)	
Composés d'ammonium quaternaire, dicoco alkyl diméthyle, chlorures			0.15 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 21 jours)	

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Consultez Transchem Inc. concernant le statut des ingrédients.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients sont disponibles dans le commerce et présumé être énumérés par le fabricant.

Autres listes réglementaires des É-U

Identificateur du produit : HP-10

FDS No.: Ver. 2 (le 03 mars, 2017)

Date de préparation le 03 mai, 2016

Page 06 de 07

SARA Title III - Section 313 : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).
New Jersey Right To Know : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).
California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 0 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 03 mai, 2016

Indicateurs de révision Le contenu suivant des FS a été modifié le 03 mars, 2017:
SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification; Fabricant.
SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS; Classification du SGH; Éléments d'étiquetage SGH.
SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS; Information sur les ingrédients.
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES; Densité relative; pH.
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50; Danger par aspiration; Sensibilisation des voies respiratoires et/ou de la peau; Cancérogénicité.
SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : HP-10

FDS No.: Ver. 2 (le 03 mars, 2017)

Page 07 de 07

Date de préparation le 03 mai, 2016